

Avis au public
EAU/AUT/26/0117

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

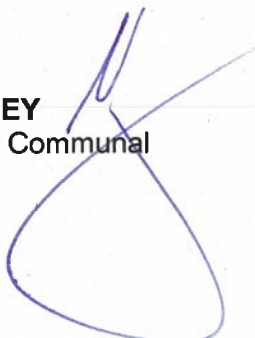
Réalisation des forages de reconnaissance dans le cadre de la modernisation du secteur FRET de la gare de Bettembourg

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/26/0117 de la part de la société nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL concernant la gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des forages de reconnaissance dans le cadre de la modernisation du secteur FRET de la gare de Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier électronique du 9 février 2026.

Fait à Bettembourg, le 10 février 2026

Damien NEY
Secrétaire Communal



Jean Marie JANS
Bourgmestre

